



**Stein Monast** S.E.N.C.R.L. **AVOCATS**

Édifice Stein Monast  
70, rue Dalhousie  
Bureau 300  
Québec (Québec) G1K 4B2  
CANADA

Téléphone : 418.529.6531  
Télécopieur : 418.523.5391

www.steinmonast.ca

Québec, le 8 décembre 2011

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET: Demande relative à certaines modifications de méthodes comptables  
Votre référence : R-3768-2011  
Notre référence : 1043020

---

Chère Consoeur,

Nous prenons connaissance de la lettre d'Hydro-Québec demandant de reporter du 8 décembre au 13 décembre à 16h00 le délai de production de l'argumentation de ses procureurs.

Nous n'avons pas objection à ce report et croyons, comme nos confrères, qu'il n'aura pas d'impact négatif.

Nous constatons toutefois que les mêmes raisons militent en faveur d'un report du délai pour la production de leur argumentation par les intervenants. D'une part, le calendrier réglementaire est effectivement chargé et d'autre part, la fin d'année est toujours une période chargée à toutes sortes d'autres égards, sans compter que finalement, le dossier des IFRS se révèle d'une complexité beaucoup plus grande que ce qui pouvait être prévu à l'origine.

Nous demandons en conséquence à la Régie une extension du délai accordé aux intervenants pour produire leur argumentation au 11 janvier à midi..

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

**STEIN MONAST S.E.N.C.R.L.**

  
PIERRE PELLETIER

PP/lm  
c.c. HQD- Me Éric Fraser  
HQT – Me F. Jean Morel  
Les intervenants